

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 384

présenté par  
Mme Gaillard

-----

**ARTICLE 36 QUATER**

I. – À l’alinéa 10, substituer aux deux occurrences des mots :

« en ce qui concerne les »

le mot :

« des ».

II. – En conséquence, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« des travaux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.